

Pour une compréhension  
des espaces ruraux :  
représentations du paysage de  
territoires français et québécois

*Nicolas GAMACHE*

*Gérald DOMON*

*Yves JEAN*

*Understanding rural areas: an approach of territories through landscape in France and Québec*

*Summary – Landscape reveals present day conception of space. And this will continue as landscape is strongly influenced by government policy in regard to territory. In certain rural areas, the landscape can counter the decline as a result of intensive agriculture and the changes in landscape over the past fifty years. While focusing on the relationship between the social, spacial and cultural aspects of landscape, we will use two examples, the Haut Saint-Laurent in Québec and Gâtine poitevine in France.*

*We see how landscape has been mutated as a result of the industrialisation of agriculture and its subsequent consequences. It deals with the characteristics of these basic processes, i.e. the sudden change that followed the industrialization of agriculture and the consequences it implied.*

*The effects on the landscape are varied and touch the heritage elements and that of the landscape imagined: that is the landscape resulting from social perceptions and representations – for example the hedges and the scrap-metal which are constantly losing ground in Gâtine. Or the agricultural demise on the plateau of the Haut Saint-Laurent easily witnessed through greater uncultivated and abandoned land left to waste to the benefit of intensive agriculture on the more fertile land of the plain.*

*The question then arises which is the basis of our reflection: what link can one establish between changes in landscape and the territorial representations? These problems were approached through a in-depth survey carried out on the two territories. The preliminary results presented in the following article invite us, through comparison of the two experiments, to revisit the concepts of landscape, cultural identity, territoriality and should provide us with the raw material to elaborate a theoretical structure of the relationship between society and place. We will explore the strains exerted on the landscape, and those between social groups, the direction of these reports/ratios, all with the goal of giving a greater understanding of the organizational relationship social/actions, collectivities/impacts on the social ground and the objective sphere of the landscape.*

**Key-words :**

*landscape, territories, rural spaces, demise, identity, heritage*

**Pour une compréhension des espaces ruraux : représentations du paysage de territoires français et québécois**

**Résumé –** Cet article identifie et décrit les facteurs de changements des représentations de territoires ruraux *via* le concept de paysage. Outre les facteurs liés directement aux modifications du cadre physico-spatial, deux facteurs essentiels sont plus précisément étudiés pour la compréhension de ce qui influence les évolutions de ces représentations : la recomposition socio-démographique des populations des espaces ruraux et la déprise agricole. L'approche choisie pour expliciter ces phénomènes repose essentiellement sur deux axes. Le premier explore un certain nombre de concepts permettant l'appréhension la plus exhaustive possible de cette problématique. Le second compare la France et le Québec, à partir d'une revue de la littérature et d'une étude de cas avec une interrogation plus précise portant sur l'appropriation de l'espace.

**Mots-clés :**

*paysage, territoire, espaces ruraux, déprise, identité, patrimoine*

\* Laboratoire IcoTem, Faculté de Géographie, Université de Poitiers, Faculté de l'Aménagement, Université de Montréal, LandFrère, 79340 Coutières  
e-mail : nicolasgamache79aol.com

\*\* Ecole d'architecture du Paysage et chaire en Paysage et Environnement, Faculté de l'Aménagement, Université de Montréal, CP 6128, Succursale centre-ville, Montréal QC, H3C 3J7, Canada  
e-mail : gerald.domon@montreal.ca

\*\*\* Faculté de Géographie, Université de Poitiers, 99 avenue du Recteur Pineau, 86000 Poitiers  
e-mail : yves.jean@univ-poitiers.fr

Ce travail a bénéficié du soutien financier du gouvernement du Canada (Centre international des études canadiennes), du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, du Conseil général des Deux-Sèvres et du pays de Gâtine.

L'IDÉE du rural, ce qui est relatif à la campagne, est intimement liée à celle du ruralisme – idéalisation de la vie à la campagne – ou encore de la ruralité – appartenance au monde rural. Mais les bouleversements de la vie rurale depuis la Seconde Guerre mondiale ont laissé apparaître des changements, dans la forme – les paysages notamment – et dans l'idée qui en découle – les représentations par exemple. Cette idée du rural est donc plurielle. *Deux modèles d'analyses évoluent en parallèle: l'un, représenté par Roger Béteille, insiste sur « la crise rurale » et le « sous-développement » des campagnes, l'autre, développé par Bernard Kayser, met l'accent sur la « renaissance rurale » et sur « les nouvelles campagnes » (...)* (Jean, p. 631, 1997a).

« Est rural ce qui n'est pas urbain » peut-on lire souvent. En Amérique du Nord, la recherche portant sur les milieux ruraux s'apparente à l'étude des « zones non métropolitaines » (*Non-Metropolitan Areas* dans la sociologie rurale américaine; Jean, 1997b). Selon cette perspective, le rural serait en crise et ne serait plus un objet d'intérêt pour ce qu'il est, parce qu'il n'a plus de caractère propre.

Les partisans de la thèse d'une « renaissance rurale » perçoivent les signes d'un renouveau dans les campagnes et les moyens de croire que le rural a, encore et plus que jamais, des traits spécifiques. Ses particularités démographiques, ses activités économiques spécifiques, ses valeurs et modes de vie propres caractériseraient les milieux ruraux (Kayser, 1990; Jean, 1991, 1994). Le monde rural contemporain se définirait donc comme un mode particulier d'utilisation de l'espace et de la vie sociale.

Cette définition se doit d'être renouvelée régulièrement étant donné les mutations des territoires ruraux et les différenciations de ces territoires. Jean (1991) s'interroge d'ailleurs sur l'existence de la ruralité et sur sa spécificité. Trois attributs spécifiques fonderaient alors la ruralité contemporaine: *la ruralité, c'est la différence en tant que patrimoine humain et écologique de grande valeur; la connaissance intime des lieux, de la localité, du territoire, propres aux populations rurales; l'esprit communautaire des ruraux qui forme une société d'inter-connaissance.*

Nous n'entendons pas ici, compte tenu de l'ampleur des réflexions déjà menées, redéfinir la ruralité. Nous focaliserons notre attention sur certains aspects des transformations dont les espaces ruraux sont le théâtre, notamment la recomposition socio-démographique des populations et la déprise agricole *via* le concept de paysage.

Nous nous proposons d'explorer les relations de ces phénomènes avec les représentations de leur territoire qu'ont les habitants de deux régions choisies. Exploration seulement, car ce texte sera davantage la présentation d'une problématique de recherche portant sur le fait plus général de l'interprétation des relations entre dynamique du cadre physico-spatial et représentations sociales du territoire à travers une comparaison entre le Québec et la France.

Notre objectif sera d'identifier, relever et argumenter l'intérêt de la question paysagère dans l'approche (sociale) des territoires par :

i) un éclairage sur le concept de paysage et les différentes approches possibles ;

ii) un regard plus particulier sur les phénomènes de recomposition socio-démographique des populations et de déprise agricole ;

iii) un tour d'horizon du cadre juridique dans lequel s'inscrit la question du paysage en France et au Québec ;

iv) une brève discussion des enjeux relevés et, enfin,

v) une illustration sommaire, à partir d'une enquête réalisée, des possibilités d'analyse qu'offre cette démarche pour comprendre la perception et l'interprétation des transformations des espaces ruraux par les habitants.

## LE PAYSAGE-DÉFINITION

Palka (1995) s'attache au concept de paysage et retrace son histoire qui apparaît dès le IV<sup>e</sup> siècle en Chine, bien avant d'arriver en Occident où il fait son entrée au XVI<sup>e</sup> siècle par la Hollande (*landschape*), puis en Angleterre (*landscape*), en Allemagne (*landschaft*) et en France (*paysage*) (Berque, 1994). Cauquelin (2000) dessine le cheminement qu'il aura fallu pour qu'émerge cette notion en Europe ; émergence qui se traduit par le passage d'un « élan vers la nature » chez les Romains à « l'invention du paysage » à la Renaissance. Le contenu du mot a subi une grande évolution, désignant davantage l'art de la représentation picturale et des jardins à ses débuts (Pitte, 1983), pour devenir aujourd'hui un concept scientifique largement exploité. Après avoir été délaissé au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le paysage connaît un renouveau depuis une vingtaine d'années, induisant un nombre considérable de sens et de définitions. Cet engouement pour le paysage répond à de nouvelles attentes : *Les paysages urbains et ruraux, qu'ils soient remarquables ou quotidiens, sont aujourd'hui sujets de préoccupation pour l'ensemble des Français. L'appréciation qu'ils portent sur les entrées de ville, la publicité, l'évolution des bocages, les friches industrielles, est un symptôme de la difficulté à maîtriser la composition dans l'espace de l'aménagement contemporain* (ministère de l'Environnement, 1999). Il découle aussi de cette maniabilité du concept à la croisée des disciplines. En effet, la notion de paysage intègre, d'une part, les données sur les conditions physiques des milieux et, d'autre part, les données culturelles des sociétés et les processus sociaux qui l'encadrent.

Cela dit, malgré la diversité des approches inhérentes au concept, les différentes démarches peuvent se classer selon des dimensions privilégiées. On l'abordera tantôt en tant que paysage-objet (par ses traits concrets), paysage-sujet (où la subjectivité des individus est retenue) ou

à la fois objet et sujet. C'est cette méthode de classification des approches qui sera conservée dans les paragraphes qui suivent.

## Les approches du paysage

- **Le paysage-objet**, celui des naturalistes (courant XIX<sup>e</sup> siècle) et de la géographie classique, s'intéresse d'abord au domaine végétal (typologie des formations végétales et perception immédiate du paysage). Il a inspiré l'École allemande et le courant scientifique de l'écologie du paysage en tire ses racines. Par la suite, la vision du paysage objet s'élargit pour intégrer toutes les dimensions physiques de l'environnement (morphologie, climat, hydrographie, etc.) afin d'intégrer aux connaissances du paysage les contraintes du milieu (Rougerie et Beroutchachvili, 1991).

Cette approche a ses limites : elle ne considère le paysage que dans un cadre morphologique et tend partiellement à écarter l'homme et le territoire pour mettre l'accent sur l'espace physique et ce, même si l'habitat et l'occupation du sol sont considérés par la géographie classique pour la classification des espaces.

L'écologie du paysage tend à prendre davantage en considération l'action de l'homme. Elle s'intéresse aussi à l'aspect visuel afin d'envisager la demande sociale en paysage en intégrant la notion de durabilité écologique. Elle insiste sur l'importance *de considérer le paysage comme un niveau d'organisation et non seulement comme un produit de la société humaine ou le support de contraintes physiques, (et) conduit à lui reconnaître une certaine autonomie, à le percevoir comme un système auto-organisé ayant ses dynamiques propres. D'un point de vue écologique, le paysage peut être défini comme une mosaïque organisée (avec des réseaux associés) d'unités écologiques en interaction* (Baudry, 1988). Deux positions se démarquent pour former deux courants de l'écologie du paysage : le courant aménagiste, au sein duquel l'homme fait partie intégrante du milieu et n'est pas considéré comme un élément perturbateur, le différenciant justement du courant écologique de l'écologie du paysage (Domon et Leduc, 1994).

- **L'approche paysage-sujet** s'intéresse au *pôle subjectif* du paysage, considérant la représentation que s'en font les individus et mettant en exergue leurs attaches intimes et socioculturelles, par une démarche esthétique, 'artialisante' ou sensible. Les composantes objectives sont secondaires. Elles représentent le « degré zéro du paysage », qui ne peut exister que par le regard et la perception d'un sujet (Roger, 1994). Le paysage est de nature culturelle, relevant du domaine du sensible, il est le fruit d'une construction mentale (Roger, 1994) dont les images sont reconstruites par des modèles, tels ceux proposés par Cadiou et Luginbühl (1995) : les modèles de l'art paysagiste, le pittoresque, l'emblématique.

Le recours aux enquêtes de terrain dans l'approche paysage-sujet est privilégié dans la connaissance des perceptions, tant sur le terrain (*in situ*)

que pour le regard (*in visu*) de manière à rendre compte de la double arrialisation dont le paysage relève (Roger, 1994). Ces études peuvent s'intéresser aux préférences de paysage et les associer à des valeurs environnementales, permettant de mieux saisir les façons dont ces valeurs se constituent: soit à partir des données socioculturelles, soit à partir de l'expérience propre à chaque individu (Kaltenborn et Bjerke, 2001).

• **L'approche liant sujet-objet** s'intéresse aux relations entre un type concret de paysage et les représentations qu'il suscite. Elle se décompose en trois étapes principales :

*i*) une analyse classique du paysage-objet, *ii*) un inventaire des différentes perceptions à l'égard du paysage, *iii*) une synthèse des données rassemblées lors des deux premières phases pour mettre en évidence les différentes unités paysagères issues de l'interaction sujet-objet (Berque, 1994). Cette acception du paysage sous-tend différents courants qui privilégient tantôt les perceptions et les signes (Brunet, 1995), tantôt le cadre physique et spatial (Bertrand, 1995).

• Enfin, **la géographie culturelle** a une démarche très proche de la précédente, mais lui est antérieure. Claval (1992, 1994, 1997, 2001) retrace exhaustivement toute l'approche qui considère la culture, *médiation entre les hommes et la nature* (Claval, 1997), au centre du paradigme paysager. Dans ce contexte, les paysages sont la construction des sociétés ayant érigé leur cadre de vie en fonction de leurs aspirations et de leurs pratiques, ils sont en quelque sorte une image de celles-ci. Une telle démarche suppose que l'analyse s'intéresse au « vécu », davantage qu'au « perçu ». Il ne faut donc pas confondre les approches de la géographie culturelle et l'approche esthétique du paysage mentionnée plus haut, la première étudie les types de paysages auxquels conduit la culture, tandis que la seconde vise à décoder celle-ci à partir de valorisations visuelles. La géographie culturelle considère ainsi que la culture s'affiche par le paysage et que celui-ci informe sur les valeurs et le genre de vie. Elle vise moins à apporter des réponses aux problèmes qu'elle soulève qu'à faire émerger le sens des représentations mentales et symboliques du territoire. La géographie culturelle (...) *explore la manière dont la société (...) vit l'espace qu'elle utilise ou reconnaît pour son « territoire », l'expérience paysagère est un mode fondamental de l'appréhension du monde* (Beringuier et al., 1999).

## **Notre approche : pour une géographie culturelle et une géographie des représentations, ou une approche socioculturelle des territoires par le paysage**

Considérons le paysage comme la marque « d'un espace vécu ». Il construit les représentations sociales du territoire autant qu'il en est la forme accomplie. Cette position interroge sur les causes et les conséquences des mutations des territoires. En effet, un écart se creuse entre

ceux qui sont traditionnellement les garants du paysage (les agriculteurs), ceux qui peuvent être voués à le devenir par une gestion de plus en plus partagée (les collectivisés, par exemple, amenant à élargir l'intérêt des territoires vécus aux territoires institutionnels) et ceux qui sont porteurs de nouvelles demandes de conservation de cadres culturels (porteurs de l'identité locale), de cadres de vie (porteurs d'aménités, d'agrément des lieux).

Cette position s'articule par :

*i) Une relation du paysage et du territoire* qui se décompose en deux volets ; d'une part, une relation géographique : le paysage annonce le territoire, d'autre part, une relation idéologique, le paysage est une dimension spécifique et autonome des rapports des sociétés à leur environnement (Di Méo, 1998).

*ii) Des représentations sociales* qui sont au cœur des enjeux des milieux ruraux, vulnérables à l'égard des conflits et des luttes d'appropriation, exprimant leur spécificité en terme socio-spatial. Les approches parvenant à intégrer les représentations des acteurs s'avèrent alors très utiles, car, comme le souligne Kayser (1990), c'est à ce niveau que ce type de problème se pose avec le plus d'acuité. Dans les conflits relatifs à l'espace rural, l'étude des représentations est susceptible de nous fournir une meilleure connaissance du processus de formation et de transformation des représentations, ainsi qu'une compréhension élargie de ces dernières, au-delà des ancrages culturels qui les sous-tendent. En ce sens, ce type d'étude est un outil privilégié pour saisir l'influence des modèles idéaux (formes idéalisées des pratiques de l'espace). Les dimensions matérielles dans l'analyse des relations de la société avec la nature doivent être introduites de façon complémentaire à la notion de représentation sociale dans trois dimensions : par l'environnement, le paysage, l'espace rural. Elles peuvent servir à mesurer les écarts et les distorsions qui risquent de s'infiltrer dans les représentations spatiales (Bailly, 1986) et mentales (Paulet, 2002) entre la dimension matérielle et la représentation sociale.

*iii) Une relation paysage et identité*, où le paysage est un repère au quotidien, mais aussi dans le temps, entre générations, attribuable à son caractère culturel. La collectivité locale à l'échelle d'un territoire y fonde sa cohérence : identification à un modèle paysager, recherche du consensus (modèle intégrateur) ou conservatoire (culturel) pour aborder la question de la demande sociale (indicateur pertinent sur le concept de paysage dans la différenciation de valeur que porte la notion, entre le Québec et la France notamment (Montpetit *et al.*, 2002)), *d'un côté, le paysage est un facteur d'identité des groupes sociaux en fonction de la nature des lieux qu'ils fréquentent ou qu'ils habitent, de l'autre, c'est le moyen d'entrer dans le débat social sur le rôle des pouvoirs publics dans l'aménagement de l'espace urbain et rural* (Donadieu, 2002).

*iv) Un potentiel de développement local par le patrimoine pour des « systèmes ruraux durables » et « tolérables ».* Le dévelop-

pement durable, voire *tolérable* (Jean, 1997), repose sur un principe mettant en interrelation trois déterminants, comme l'avait introduit le rapport Brundland en 1987: le développement économique, la reproduction des ressources naturelles dans le long terme, l'équité sociale.

Bouchard (1996) retrace l'histoire du paysage du Haut Saint-Laurent au Québec et prouve l'existence d'un paysage qui est autant culturel que naturel, posant l'intérêt de mettre en perspective nos conduites d'aujourd'hui. Les étapes de l'occupation du territoire ont laissé les traces des époques et de leurs caractéristiques culturelles à travers les aménagements et l'exploitation des ressources naturelles. Ces composantes naturelles du milieu d'aujourd'hui sont l'empreinte d'une culture qui nous donne à réfléchir sur l'approche philosophique contemporaine quant au façonnement du paysage par nos activités pour une durabilité du cadre de vie à léguer aux générations futures.

En résumé, la dimension objective du paysage confère un caractère à un lieu. Subjectivement, les caractères du paysage découlent de l'association de leurs constituants naturels et culturels avec les significations qu'ils ont pour l'observateur. Le bien-être ressenti en un lieu aide, par la reconnaissance de son cadre de vie, à faire de cet espace le sien: c'est l'appropriation du lieu, qui passe par une physionomie du paysage marquée de repères visibles (tel arbre, tel muret, tel édifice...), quantifiables et symboliques (ces mêmes éléments, la structure du paysage dans son ensemble, le rattachement à des événements passés en ce lieu, etc.), qualifiables. Tous les paysages ont une signification culturelle, du plus banal au plus complexe. Cette signification tient à l'histoire, aux mythes et aux autres éléments liés aux réalités de mise en valeur du territoire ou aux images véhiculées par la tradition populaire.

Comme nous l'évoquions en introduction, une fois éclairés sur les démarches possibles à l'analyse des relations du paysage au territoire et aux sociétés, il nous faut insérer une dimension concrète pour questionner la problématique ainsi dégagée. Deux entrées nous semblent pertinentes en la matière: la déprise agricole et la recomposition socio-démographique des populations.

## AGRICULTURE ET DÉMOGRAPHIE POUR L'ANALYSE DES ESPACES RURAUX

### La déprise agricole

La déprise marque la fin de la main-mise (de l'emprise) intellectuelle, morale ou matérielle de quelqu'un ou quelque chose (une activité) dans un espace. Baudry et Deffontaine (1988) parlent au sujet de la déprise

agricole de changements de perception du système liant les activités et l'espace. Ces changements font référence à des états antérieurs de l'espace et sont jugés comme une régression par rapport à une occupation plus complète de l'espace agricole. Elle ne correspond pas à un mode de gestion, mais plutôt à un laisser-faire. Il ne faut toutefois pas confondre déprise agricole et déprise rurale, même si la première, par la disparition des activités agricoles et des agriculteurs, peut participer à la seconde et au dépeuplement plus général des campagnes (Baud *et al.*, 1997).

Aussi devons-nous examiner quels sont les moteurs de la déprise et quelles en sont les empreintes en termes de démographie agricole et d'évolution des surfaces d'exploitation.

#### *Nature de la déprise agricole*

Les changements contemporains des espaces ruraux affectent notamment le secteur de l'agriculture qui a subi de profondes modifications ces 50 dernières années (Ilbery, 1999), tant par les progrès techniques et technologiques qui ont considérablement changé les structures agricoles et les modes d'exploitations, que dans son rapport au reste de la société (Mazoyer et Roudart, 2002). Ces changements sont le fait d'ajustements structureaux du secteur agricole, ils ont mené à de profondes transformations dans la composition du secteur : déclin du nombre d'exploitations, augmentation de la taille moyenne des exploitations, polarisation de la communauté agricole au sein de grandes exploitations, spécialisées et à haut rendement (Kristensen, 1999). La spécialisation agricole, l'un des fruits de ces évolutions sur le plan économique, se traduit dans l'espace par la sectorisation des productions dans des aires de plus en plus délimitées et par des modes d'exploitations de moins en moins diversifiés au sein des exploitations (Mazoyer et Roudart, 2002).

Des différenciations spatiales marquent aujourd'hui les espaces ruraux, entre ceux pour qui la spécialisation se traduit par une intensification agricole et ceux pour qui elle se traduit par une marginalisation, avec, entre ces deux états, des situations transitoires (Humeau, 1998). Au sein même de ces espaces, des différences notables ont multiplié les cas d'études possibles sur les typologies agricoles des milieux ruraux. Il reste des constats invariables : l'espace rural tend à être davantage hétérogène, essentiellement agricole ou accessoirement agricole (Domon, 1999).

#### *Ampleur de la déprise agricole*

Deux indicateurs mesurent l'ampleur de la déprise agricole : celui retraçant la démographie et les caractéristiques de la population agricole et celui relatif à l'occupation du sol. Cette présentation sera illustrée des exemples français et québécois, notamment par l'étude de cas régionale de la Gâtine poitevine en France et du Haut Saint-Laurent au Québec (*cf.* figures 1 et 2 en annexe).

### *Quelques indications sur la démographie agricole*

En 1970, la France comptait 1 587 600 exploitations agricoles (Kayser, 1990). Trente ans plus tard, elle n'en compte plus que 663 807, soit une décroissance comprise entre - 3 et - 5 % par an. La situation au Québec est assez semblable, avec 61 257 exploitations en 1971 et 32 139 en 2001 (10,5 % de moins qu'en 1996). A cette baisse du nombre d'exploitations agricoles s'ajoute la baisse des actifs agricoles : on assiste à la disparition des actifs membres de la famille autres que les exploitants et leur conjoint, à une baisse des salariés (Hervieu et Viard, 1996). Finalement, on aboutit également à un recul de la proportion des actifs agricoles dans la population active totale pour passer sous la barre des 5 % en France (4 % aujourd'hui contre 8 %, il y a 20 ans) et moins de 9 % des emplois ruraux au Québec en 1996 (Dugas, 2000). Mais, derrière ces chiffres, se cachent des disparités entre régions, la densité de l'écart à la moyenne du nombre d'agriculteurs sur le nombre d'actifs l'enseigne, entre le grand Ouest en France et le Massif Central où les actifs agricoles sont plus représentés qu'ailleurs. Mais même dans ces régions, la tendance à la perte d'emplois agricoles continue. Peu de choses indiquent un infléchissement de la tendance. Le problème du non-renouvellement ou de la non-reprise des exploitations et d'installations (qui ne comblent pas le déficit de départs) le laissent à penser, au Québec comme en France (Rialland, 1991). Seules les nouvelles tendances (agriculture biologique avec plus de 190 000 exploitations en 2000 en France, la transformation pour la vente des produits à la ferme avec 61 384 exploitations, la transformation pour la vente de bois de l'exploitation avec 6 177 fermes) ouvrent une porte à la diversification de l'offre agricole.

### *Évolution des surfaces d'exploitation*

Les superficies des exploitations agricoles, conséquemment à la concentration des terres, ont augmenté, pour passer en moyenne d'environ 50 hectares au Québec en 1956 à plus de 100 aujourd'hui. De même en France, la moyenne se situe aux alentours de 42 hectares aujourd'hui, 11,9 % des exploitations cultivant 45,6 % de la SAU. Ces chiffres, qui ont doublé entre 1988 et 2000, illustrent l'agrandissement de la taille moyenne des exploitations et la concentration des terres entre les plus grosses.

Une tendance révélatrice des phénomènes de concentration, ou d'intensification, d'une part, et de déprise agricole, d'autre part, porte sur la spécialisation des terroirs et la marginalisation de pans entiers de terroirs (Arlaud et Périgord, 1997). Si la variété des cultures diminue dans la vallée du Saint-Laurent pour voir le maïs s'imposer comme la culture la plus prolifique, les espaces en déprise sont tout autant marqués par le phénomène de spécialisation. Ils sont effectivement caractérisés par la friche, forme de reboisement spontané, par un abandon plus ou moins

marqué de l'utilisation du sol, par moins d'entretien des haies privées en région de bocage et, de manière générale, par une simplification de la structure paysagère. A l'échelle de la France, cela prend également forme par une reconquête forestière et une diminution de la surface agricole, passée de 28 595 799 hectares en 1988 à 27 856 313 hectares en 2000, donc une rétraction continue depuis plusieurs décennies. Il en est de même au Québec où l'on est passé de 3 638 880 hectares exploités en 1986 à 3 417 026 hectares en 2001 (6 438 740 hectares en 1956).

La déprise agricole est toutefois à relativiser lorsque l'on intègre la composante « emprise intellectuelle et morale », voire même « matérielle ». Si le caractère démographique de la déprise et celui de l'utilisation du sol sont indéniables, quelques indicateurs prouvent que le milieu agricole demeure, d'une part, une composante influente moralement et, d'autre part, incontournable par ses pratiques de gestion ou d'utilisation des espaces ruraux. En effet, dans le cadre des collectivités locales par exemple, on constate que la proportion d'élus en milieu rural reste marquée par une représentation élevée des agriculteurs, supérieure à leur poids démographique réel, même si la tendance va de moins en moins dans ce sens. L'exemple de la Gâtine poitevine illustre ce propos, où l'on remarque que les salariés de l'agriculture représentent 23 % des actifs (mais environ 11 % des adultes) et 36 % des maires. A cela s'ajoute une influence toujours présente par les syndicats agricoles, en France comme au Québec. La gestion des collectivités et les orientations en matière de paysage sont encore largement conditionnées aux choix des agriculteurs. Qui plus est, ces derniers (et les propriétaires fonciers) gardent, par leurs pratiques, un rôle clé dans l'aménagement du territoire.

Mais ces phénomènes de changements dans ce secteur se déroulent en parallèle à des processus de recomposition socio-démographique des populations des espaces ruraux (qui ne sont donc plus forcément agricoles !) (Kayser, 1993). Ces processus, différenciés selon l'intérêt porté à ces espaces (entre espaces marginalisés et intensifiés) marqués par des changements démographiques (dans la structure sociale des populations ou dans leur nombre), invitent à penser *la nécessité publique et le désir individuel de repeuplement des communes rurales* (Farinelli, 2001) pour les espaces en déprise. De nouvelles données laissent donc présager une nouvelle réflexion sur le système de gestion du monde rural par ces phénomènes de recomposition des populations.

## Nature et ampleur de la recomposition socio-démographique des populations des territoires ruraux

La nature de la recomposition socio-démographique comporte deux volets : d'une part, un volet quantitatif concernant la croissance ou la décroissance des effectifs démographiques des territoires, d'autre part, un volet qualitatif définissant la (re-)composition de ces effectifs.

*Reprise ou déprise démographique : des territoires ruraux contrastés*

Considérés dans leur ensemble, les milieux ruraux constatent une reprise démographique depuis quelques années (Ilbery, 1999). Même si la croissance est estimée en valeur absolue et non relativement à la population totale, puisque les zones urbaines croissent davantage (Jean, 1996), la tendance à la baisse s'est infléchie et même inversée. Mais cette reprise masque des disparités entre trois types d'espaces (Kayser, 1993):

– les espaces périurbains ont un fort accroissement démographique. Dans l'orbite des grandes villes, leurs habitants travaillent souvent à la ville mais préfèrent vivre à la campagne ou en petite ville. De 1990 à 1999, dans les 354 aires urbaines françaises, la population a progressé de 0,12 % dans les villes-centres, de 0,42 % dans les banlieues et de 1,03 % dans les communes périurbaines;

– les espaces moyens, intermédiaires, que Kayser qualifie de « *campagnes vivantes* ». Leur démographie se stabilise ou se redresse grâce à l'arrivée de citadins actifs ou de retraités, de « *néo-ruraux* »;

– les espaces dépeuplés marginalisés dont la population diminue et qui sont marqués à terme par l'abandon des villages et des terres.

Dugas (2000) illustre cette situation par le cas québécois: repopulation aux alentours de Montréal, intensification agricole dans la plaine du Saint-Laurent, déclin sur les marges appalachiennes. Il en va de même en France, avec une reconquête autour des grandes métropoles, une campagne essentiellement agricole et fortement spécialisée (céréales en Beauce, porcs en Bretagne, etc.) et une marginalisation de pans entiers des territoires ruraux (Massif Central, plateaux de l'Est...)<sup>1</sup>.

*Des changements du profil socio-démographique des populations rurales*

Quel que soit le type d'espace rural considéré, il existe une variable commune: les actifs agricoles sont de moins en moins nombreux et le profil au niveau de l'activité professionnelle des habitants tend à se rapprocher singulièrement de celui des villes (Jean, 1991, 1997). Certaines communes n'ont d'ailleurs plus d'agriculteur exploitant sur leur territoire, comme le Puy Hardy (39 habitants en 1999) en Gâtine.

Les changements structurels ne concernent pas seulement l'activité professionnelle des habitants: c'est toute l'activité économique des territoires qui change (tourisme amenant davantage de résidentiel secondaire). La vocation agricole de ces territoires n'est plus exclusive et participe d'ailleurs à cette recomposition socio-démographique (Paquette

---

<sup>1</sup> La déprise agricole ne concerne cependant en France qu'une part très marginale de l'espace rural, y compris dans le Massif Central (cf. les prix élevés du foncier).

et Domon, 1999, 2001). Dans les espaces encore en « crise », on assiste à la migration des jeunes et à un vieillissement de la population plus accentué que la moyenne (Jean, 1996). La taille des ménages tend également à diminuer continuellement.

Ainsi les tendances contemporaines (facteurs économiques de productivisme, accroissement des mobilités, mode de vie davantage urbain, attrait pour la campagne « naturelle » à proximité de la ville, etc.) se traduisent par une dichotomie de l'espace rural et des modifications structurelles profondes (intensification ou marginalisation). Les milieux ruraux voient les paysages se transformer à grande vitesse avec la perte des éléments paysagers et des repères identitaires. Si le rural et l'agricole ne sont plus synonymes, quelles sont les nouvelles spécificités de la ruralité contemporaine, quels en sont les enjeux et par quoi se traduisent ces phénomènes ? Après avoir relevé les enjeux, nous ferons un tour d'horizon des réponses apportées en France et au Québec au niveau réglementaire, puis par un questionnement sur une étude de cas, nous tenterons d'ouvrir des pistes de réflexion à l'échelle des acteurs de proximité.

## CADRE RÉGLEMENTAIRE, ENJEUX, DISCUSSION ET RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES D'UNE ENQUÊTE

### Investissement dans la question du paysage en France et au Québec

Le paysage a fait l'objet de mesures (en France comme au Québec) visant sa protection, sa conservation ou sa mise en valeur. Ces mesures ont été évolutives dans le temps et dans l'échelle d'application dépendamment du sens qui lui était conféré (patrimonial, cadre de vie, etc.), en parallèle aux phénomènes soulignés précédemment<sup>2</sup>. En France, le patrimoine est passé du monument au début du siècle dernier, incluant un périmètre par la suite, pour incorporer de larges espaces, par la création des Parcs naturels<sup>3</sup> notamment. La traduction en est la préservation d'espaces remarquables (par les lois sur les parcs nord-américains dès le XIX<sup>e</sup> siècle) et de patrimoine (naturel, bâti) à forte valeur cultu-

<sup>2</sup> Par la loi du 31 décembre 1913 sur les Monuments historiques, puis par la loi du 2 mai 1930 sur la Protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, par la loi du 4 août 1962 complétant la législation sur la Protection du patrimoine historique et esthétique de la France et tendant à faciliter la restauration immobilière, par la loi du 3 janvier 1977 sur l'Architecture ou par la loi du 10 juillet 1976 relative à la Protection de la nature.

<sup>3</sup> Par la loi du 22 juillet 1960 relative à la Création des parcs nationaux, puis par la loi du 1er mars 1967 instituant les Parcs naturels régionaux.

relle et identitaire ou pour la sauvegarde d'espaces lourdement affectés par l'urbanisation<sup>4</sup>. Il touche de plus en plus l'ensemble de la société et interpelle dans sa dimension vernaculaire en s'intéressant au cadre de vie, pour parvenir jusqu'aux campagnes « ordinaires » et participer pleinement aux politiques d'aménagement des territoires. Les lois d'Orientation et d'Aménagement du territoire vont dans ce sens, en répartissant les compétences entre chaque acteur institutionnel<sup>5</sup> et en s'inscrivant dans une démarche descriptive et prospective des territoires à travers les paysages. L'État occupe une place prépondérante : il institue les lois cadres et en contrôle l'application par ses organismes. La décentralisation laisse d'ailleurs paraître une certaine volonté de rapprochement entre décisions et domaine de gestion (pas encore tout à fait de décision) pour des territoires de proximité<sup>6</sup>.

Au Québec, le paysage n'a pas encore de reconnaissance en tant que patrimoine (Montpetit *et al.*, 2002), mais un premier pas vient d'être franchi avec l'intégration du statut de « *paysage humanisé* ». Celui-ci est inscrit dans la loi sur la conservation du patrimoine naturel<sup>7</sup>, il est considéré comme « *une aire constituée à des fins de biodiversité d'un territoire habité, terrestre ou aquatique, dont le paysage et ses composantes naturelles ont été façonnés au fil du temps par des activités humaines en harmonie avec la nature et présentent des qualités intrinsèques remarquables dont la conservation dépend fortement de la poursuite des pratiques qui en sont à l'origine* » (Trépanier *et al.*, 2003). Si, en raison de l'attention très nette accordée à la notion de biodiversité, ce nouveau statut ne couvre pas l'ensemble du champ du patrimoine paysager, il n'en constitue pas moins, en regard de celui-ci, une première reconnaissance formelle (Domon, 2004). Par-delà la dimension patrimoniale, il n'existe pas de loi paysage et la question demeure récente (Etats généraux du paysage, 1996), cela, même si la loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme (LAU) donne des outils considérables<sup>8</sup> (Domon *et al.*, 2000). *Depuis peu, au Québec, on voit se développer un intérêt considérable pour le paysage, même si les questions relatives à l'aménagement, à l'environnement et au patrimoine* (Domon *et al.*, 2000) sont manifestes depuis plusieurs décennies. De fait, presque totalement absente du discours aménagiste il y a à peine dix ans, le paysage se

<sup>4</sup> Par la loi du 9 janvier 1985 relative au Développement et à la protection de la montagne et par la loi du 3 janvier 1986 relative à l'Aménagement, la protection et la mise en valeur du littoral.

<sup>5</sup> Notamment par la loi du 12 juillet 1983 relative à la Démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement et la loi du 7 janvier 1983 relative à la Répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État, ou encore récemment la mise en place des Schémas de cohérence d'occupation du territoire incombant aux collectivités territoriales locales, ainsi que la dernière loi d'Orientation et d'Aménagement du territoire.

<sup>6</sup> Traduit par la loi dite « Paysage » du 8 janvier 1993.

<sup>7</sup> Loi de décembre 2002 sur la Conservation du patrimoine naturel (L.Q. 2002, c. 74).

<sup>8</sup> Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme au Québec (L.R.Q. A-19.1).

trouve aujourd'hui mis à l'avant-scène. Cette émergence très forte est d'abord, et avant tout, le fait d'initiatives locales, la démarche étant donc ascendante. Face à la multiplication de ces initiatives et compte tenu de l'ensemble des mécanismes mis à la disposition par la LAU, le défi majeur demeure la prise de relais véritable de l'intérêt porté au paysage au niveau local par les responsables des politiques au niveau supérieur (Domon, 2004).

Tous ces signes d'intérêt pour le paysage et toutes ces mesures posent la question des enjeux fondamentaux du paysage rural d'aujourd'hui : quelle est la demande en formes ? Luginbühl (2001) dans une enquête révèle plus un désir de nature sauvage qu'un désir de « campagne ». Comment concilier offre et demande ? Comment identifier les formes qui correspondent à l'attente sociale en matière de paysage, mais aussi faire en sorte qu'elles deviennent l'objet d'une « situation de gestion » ?

Ce sont là des enjeux d'appropriation de l'espace faisant intervenir les notions de culture et de frontière avec le patrimoine rural comme vecteur identitaire et de développement dans le cadre de recompositions sociales des territoires (Bossuet, 2001) et de déprise agricole entendue dans le sens donné plus haut.

## Identification et discussion sur les enjeux de ces phénomènes

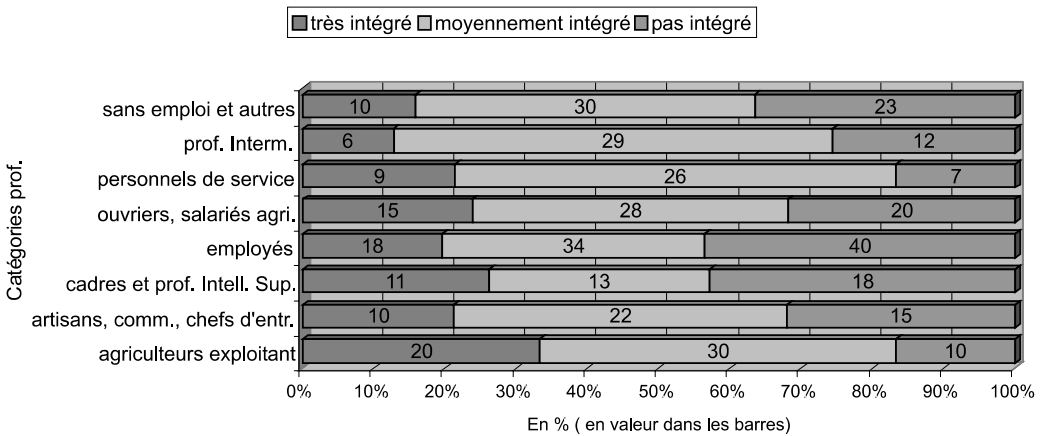
### *Enjeux généraux*

Deux conséquences découlent des phénomènes de déprise agricole et de recomposition socio-démographique des populations des espaces ruraux. D'une part, un changement visible, celui de la transformation des paysages comme déjà mentionné (simplification de la structure paysagère, perte des éléments paysagers témoins de l'usage agricole, haies, murets, etc.). D'autre part, de nouvelles représentations de l'espace rural (celles des non-agriculteurs et des néo-locaux) (graphiques 1 et 2) qui viennent interférer avec celles des groupes sociaux et culturels en place, présageant des conflits entre ruraux de souche et les autres qui investissent la campagne avec un autre regard (Farinelli, 2001) (graphiques 3 et 4). Luginbühl (1991) soulève le problème de l'appropriation des paysages (et de l'espace en général) dans un contexte de perte du caractère agricole dans les représentations des paysages accompagnant la chute démographique des populations agricoles. Comment ces transformations influencent-elles les représentations sociales du paysage qu'ont les individus, les groupes et les sociétés ? Luginbühl (2001), en s'appuyant sur *la tentative de compréhension des représentations sociales du paysage*, pose la question. L'importance de ce questionnement tient au fait que la repré-

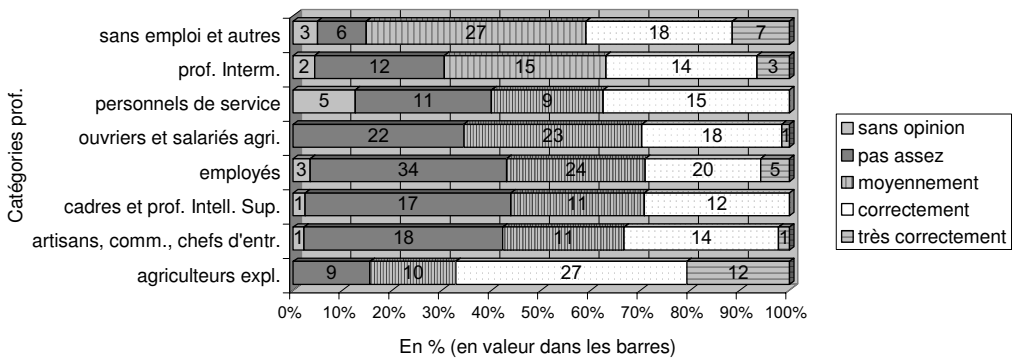
sentation du paysage joue sur l'appropriation du lieu et par là-même sa valorisation, sensée définir l'identité de la société et du territoire. On peut alors s'interroger sur le sens de l'espace vécu (Brunet *et al.*, 1993) dans le cadre de l'analyse paysagère par les phénomènes affectant les représentations.

Graphiques 1 et 2. Des représentations de l'espace rural et du paysage différenciées selon les catégories professionnelles

**Question : dans les décisions concernant le paysage, vous vous sentez : ...**  
(456 réponses en Gâtine)



**Question : les agriculteurs prennent-ils en compte le paysage ?**  
(441 réponses en Gâtine)

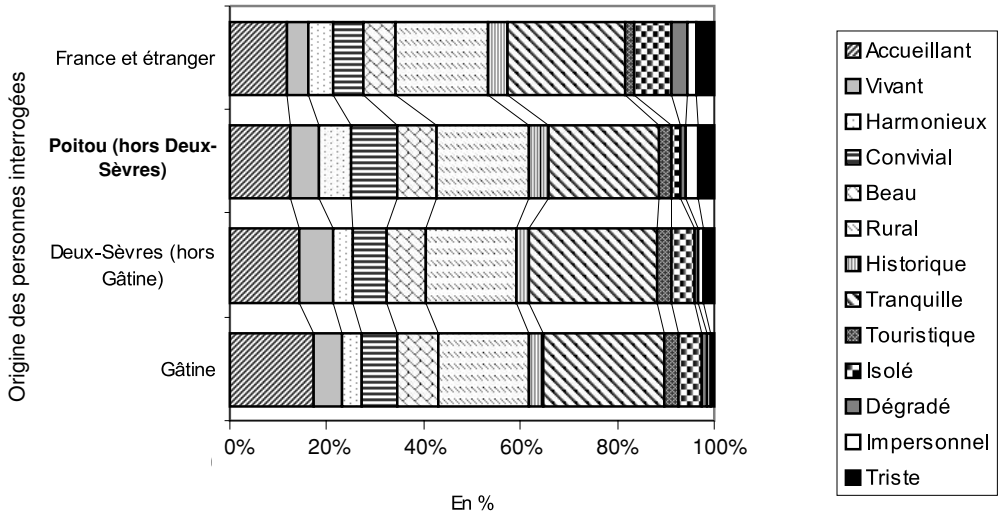


De plus, les représentations sociales du paysage ont une corrélation sur les représentations que les individus ont du territoire: le paysage est un

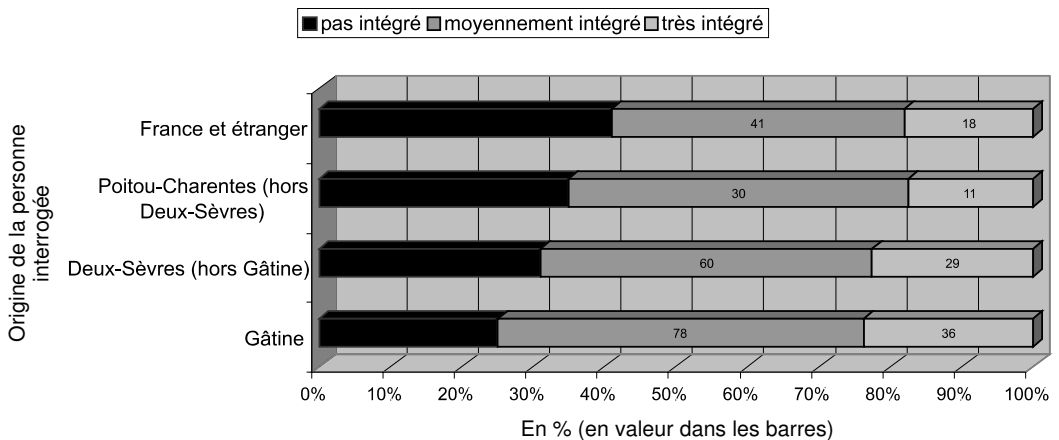
bon indicateur de ce qui se passe et ce qui se pense, il agit comme une matrice aux représentations.

Graphiques 3 et 4. Des représentations du cadre de vie et un sentiment de participation sur la question paysagère différenciés selon l'origine des individus

**Question : quels adjectifs qualifient le mieux votre cadre de vie ? (3 réponses sur une liste de 13 adjectifs) (445 réponses en Gâtine)**



**Question : dans les décisions concernant le paysage, vous vous sentez : ... (444 réponses en Gâtine)**



Les représentations du paysage, et plus largement des territoires ruraux et des pratiques de l'agriculture, ont été analysées par des

enquêtes de terrains. Celles-ci visaient à identifier les relations sociales des acteurs et leur rapport à la terre et à la territorialité au Québec (Jean, 1997), ou encore sur cette question de la demande sociale de paysage pour une différenciation des acteurs et des types de discours et de représentations (Hervieu et Viard, 1996; Luginbühl, 2001). D'autres cas ont pu être étudiés sur l'évolution de paysages de bocage et les conséquences sur les représentations, notamment de groupes d'acteurs tels les agriculteurs (Colson *et al.*, 1996) ou sur la comparaison de différents espaces (Méjean *et al.*, 1996). Le concept de paysage se déplace vers celui d'environnement par le fait d'une transformation accélérée des paysages, le développement du tourisme paysager et la place prise par « l'image de marque » dans les politiques de développement des collectivités territoriales (Beringuier *et al.*, 1999).

### *Enjeux spécifiques*

Les multiples formes d'appropriations de l'espace rural posent donc le problème du glissement de la conception de la ruralité (Jean, 1996): d'espace de production agricole à un espace récréo-touristique, de cadre de vie et culturel, etc., soit à des enjeux d'aménagement et d'entretien du paysage. Les transformations objectives sont la marque du changement tangible du paysage subjectif autant qu'elles en sont le résultat. C'est dire que le paysage subjectif, celui construit par les processus culturels, est également l'objet de mobilités, de changements, voire de ruptures. La culture n'est donc pas fixe malgré son apparente inertie et l'idée qui en est communément répandue. C'est certainement pour partie dû à la vitesse de modification des éléments du paysage qui ne s'opère pas aussi rapidement que le marché et les structures transformant le paysage (Veyret, 1999).

La continuité et la rupture, ou la permanence et le changement dans les campagnes, débouchent sur des campagnes « nouvelles » marquées par le poids d'un passé toujours « présent ». *La « cassure identitaire » provient de cinq ruptures nous disent Jollivet et Eizner (1996). La première est d'ordre démographique: la population diminue et vieillit. La deuxième concerne la famille agricole: les jeunes agriculteurs sont souvent célibataires ou mariés à un conjoint qui travaille à l'extérieur. La troisième a trait au territoire agricole, en ce sens que l'agriculture ne « tient » plus le territoire (...). La quatrième est la rupture entre agriculture et alimentation, la cinquième: la rupture entre agriculture et nature.* De ces ruptures, on ne peut conclure à des rapports unilatéraux de la ville vers la campagne, mais un ensemble de flux et de reflux, d'imbrications multiples qui provoquent le renouvellement des sociétés rurales ou accentuent au contraire leur déclin (Jean, 1994).

Face à une ruralité dont des pans entiers sont en déstructuration ou en restructuration, cinq défis se posent alors aux enjeux repérés: démographique, économique, social, culturel, institutionnel et environnemental (Jean, 1994). Répondre à ces défis passe par la satisfaction des

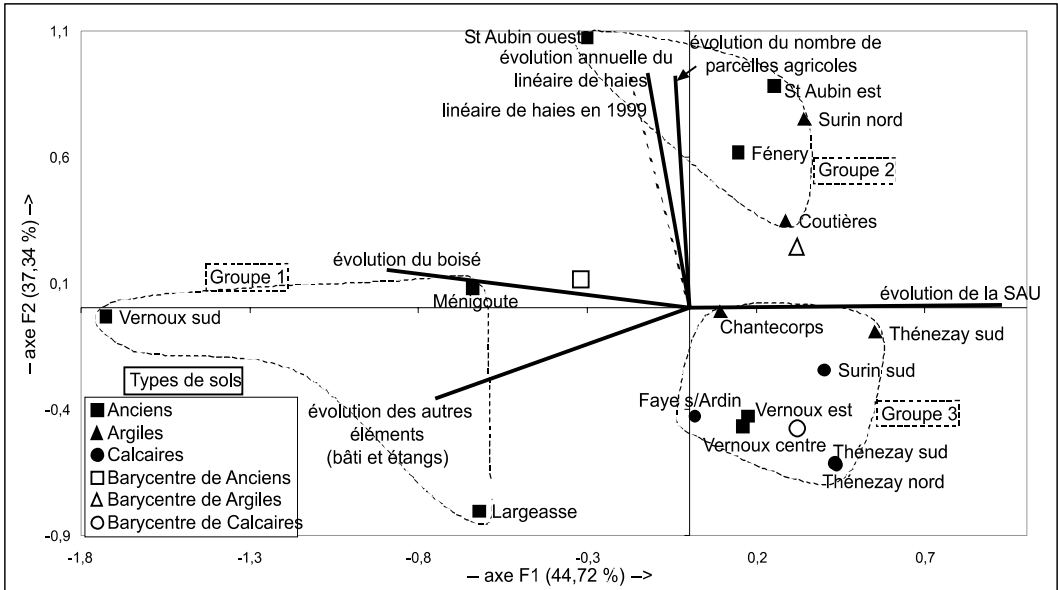
besoins de l'homme, le maintien de l'intégrité écologique, de justice et d'équité sociale, d'auto-détermination sociale et de diversité culturelle soit en fait, le défi que pose le développement durable. Celui-ci doit intégrer le paysage par trois voies: i) fructifier au mieux le passage entre un modèle de développement basé essentiellement sur l'agriculture à celui basé sur une économie récréative, par la création d'emplois dans le secteur environnemental; ii) véhiculer une image de marque du territoire qui soit la meilleure possible pour se positionner face à d'autres territoires grâce à ses atouts mis en avant dans la qualité du cadre de vie et ce, surtout lorsque les pôles créateurs d'emplois sont à proximité. Il s'agira alors de créer une ambiance attractive pour attirer de nouveaux résidents, mais aussi de faire en sorte que cette ambiance mobilise les énergies pour faire du paysage une activité-active (autrement que par la contemplation passive du spectacle de la nature) apportant vie au territoire; iii) pacifier les relations entre groupes d'acteurs aux intérêts divergents dans la production de paysages, mais possiblement réunis dans son utilisation, qui référera par exemple au domaine de l'identité et instituant dans un même temps un sentiment d'appartenance forte à une même culture (celle de la ruralité par exemple).

## Discussion et étude de cas

Deux mouvements sont repérables dans le cadre des espaces en déprise agricole comme nous l'avons souligné jusqu'ici: la structure du paysage est profondément modifiée (abandon des terres, arasement des haies etc.) et les représentations territoriales se trouvent affectées par la perte des repères identitaires (témoins de l'usage agricole: murets, haies, etc.).

C'est ainsi que se présente la situation en Gâtine poitevine (en France), «pays» d'élevage et de bocage aux marges du massif Armoricaïn, en repli démographique, où le remembrement avait été évité, mais où la modernisation de l'agriculture conduit aujourd'hui à un agrandissement du parcellaire, une «déboçagisation», une augmentation relative de l'espace boisé... et une fragmentation de l'espace rural selon les types d'évolutions des paysages agraires (graphique 5). Le territoire est associé à une certaine image qui se trouve ainsi interrogée par une possible modification des représentations du paysage, suscitant l'inquiétude de catégories de la population et des collectivités locales. Sur les hauteurs du Haut Saint-Laurent (au Québec), les murets entourant autrefois les parcelles agricoles ont été recouverts par la friche (entre autres exemples), interrogeant sur le sens à apporter à la nouvelle donne, tant physiquement que socialement. Ainsi peut-on se demander: quels traits marquants caractérisent les relations des habitants d'un espace en mutation avec le paysage? Existe-t-il un patron commun des rapports des individus avec l'identité et le territoire *via* la question paysagère? Comment appréhende-t-on la question patrimoniale du paysage à cet égard en France et au Québec?

Graphique 5. Analyse en composantes principales des dynamiques paysagères en Gâtine



### Encadré 1. Démarche et principaux résultats de l'ACP des dynamiques paysagères en Gâtine (France)

Seize cas de figures ont été analysés par interprétation de photographies aériennes diachroniques (de 1969 à 2002). Les espaces retenus forment une grille où chaque cellule (chaque cas d'étude) représente 1 km<sup>2</sup>, répartis sur l'ensemble du territoire du pays, sur chaque type de sol rencontré et correspondant aux différents systèmes agricoles possibles (élevage, céréaliculture).

Les résultats ont été examinés par analyse en composantes principales. Les deux premiers axes de l'ACP représentent 82,05 % des explications de l'ensemble du tableau avec 44,72 % pour le premier axe et 37,34 % pour le deuxième. L'axe F1 discrimine l'évolution de la surface agricole utile (SAU), d'une part (en positif), et l'évolution des surfaces boisées et des autres éléments du paysage (bâti et étangs), d'autre part (en négatif). L'axe F2 discrimine l'évolution du nombre de parcelles agricoles, l'évolution annuelle du linéaire de haies ces dernières décennies (en positif) avec le linéaire de haies par hectare à la dernière période de prise de vue aérienne étudiée en variable supplémentaire (n'entrant pas en compte dans le calcul). Les types de sols sur lesquels reposent les cas d'études ont été intégrés en tant que variable qualitative supplémentaire (figurée par les différents symboles sur le graphique). Les tendances relevées dans le texte (simplification de la structure paysagère, fragmentation de l'espace rural selon les types d'évolutions des paysages agraires) sont donc illustrées ici par des différences d'évolutions entre différents groupes d'espaces. Dans des espaces de marginalisation agricole (groupe 1), le boisé gagne du terrain et de nouveaux investissements de l'espace apparaissent (aménagement d'étangs de loisir). Dans des espaces d'élevage conservant un cadre relativement traditionnel (groupe 2), la structure du paysage évolue moins vite. Ces deux premiers groupes se composent de cas essentiellement sur sols de granit et de schistes, voire sur des argiles. Dans des espaces intensifs et en voie d'intensification (groupe 3), la céréaliculture domine, sur sols calcaires. Les cas de figure transitoires reposent essentiellement sur sols du pléistocène et du jurassique inférieur.

Comme le rapporte Fortin (1999) en référence à Raffestin et Tillery, le paysage est un enjeu social pour l'appropriation du territoire. La matérialité de celui-ci exprime les rapports de pouvoirs entre les différents groupes sociaux par la production de territoires. La relation de pouvoir traduit qui participe, ou non, à la construction du paysage par un « *mouvement entre le matériel (les choix d'aménagement) et le sensible (représentations, valeurs et idéologies...)* ». Tel est donc l'objet de nos investigations, décrypter et comprendre ce qui, par les relations multiformes du paysage à l'identité culturelle, soutient la mise en place d'une hiérarchisation du lieu instituant l'espace en territoire. Cela introduit aux différentes façons dont le paysage est investi : soit comme celui du quotidien (le paysage ordinaire), soit le paysage utile (porteur d'informations sur le territoire), soit le paysage comme source de plaisir, soit le paysage symbolique (celui d'un pouvoir) (Sautter, 1991). L'ultime étape de cette démarche vise à évaluer la manière de concilier l'offre et la demande en terme de paysage, par les contraintes, les intérêts et les potentialités. Accepter un ordre hiérarchisé de la valeur paysagère d'un lieu est une réponse possible. Cet ordre fait référence à l'intérêt paysager dans la demande portée par ses utilisateurs. Il conditionne une méthode de gestion des intérêts divergents. Les utilisateurs (comme les producteurs) n'ont effectivement pas les mêmes attentes. Aussi, cet ordre hiérarchisé serait-il appréciable à travers une valeur établie, celle reconnaissant le paysage et ses éléments par leur valeur patrimoniale. La situation de gestion dans laquelle cette patrimonialisation nous amène correspond alors au questionnement sur les enjeux de territorialité relatifs à l'identification des individus à un paysage et donc à la compétence et aux responsabilités de chaque acteur. Dans ce cadre, l'étude comparative entre nos deux cas annonce cette stratégie particulière désireuse de rendre compte de leurs singularités dans l'approche de réalités quotidiennes et de vécu. Cette comparaison n'est pas orientée vers la différenciation, mais elle tient à dégager les tendances lourdes de ce qui conduit à l'appropriation d'un espace *via* l'analyse des réactions sur la question du paysage.

## Démarche générale

L'étude des perceptions du paysage ou des préférences (Jorgensen *et al.*, 2002 ; Méjean *et al.*, 1996 ; Nohl, 2001 ; Ryan, 2002 ; Trakolis, 2001) est largement documentée. Les chercheurs ont mis au point des méthodes éprouvées d'analyse des perceptions, partant de photographies par exemple pour arriver à classifier les différents types de perceptions selon des catégorisations aussi variables que désirées. Mais l'étude des représentations ne s'arrête pas au visible par définition, puisqu'elle est un objet abstrait d'une réalité (Claval, 2001), la traduction de pratiques sociales qui sont en fait des phénomènes cognitifs engageant l'appartenance sociale des individus (Jodelet cité par Di Méo, 1998). Ainsi, de nature sociale et culturelle (Claval, 2001 ; Di Méo, 1998), nous appréhenderons

l'étude des représentations du paysage dans le cadre d'une problématique identitaire et de territorialisation selon une démarche inductive telle que la présentent Gumuchian et Marois (2000). Cette démarche part de l'idée qu'un modèle s'impose de lui-même par l'analyse de la réalité: dans un premier temps on pratique des mesures, puis il faut chercher des explications pour arriver à une schématisation de la réalité. Nous proposons donc une démarche empirique qui, par l'observation du terrain, permet de définir le problème de la relation entre dynamique du paysage et représentations de celui-ci. L'objectif est d'éclairer sur la place du paysage dans la construction identitaire et territoriale, dans un contexte de déprise agricole et de disparition des éléments symboliques du paysage forgeant cette identité. Il ne s'agit donc pas seulement de comprendre les faits sociaux des rapports du paysage au territoire, mais le fait sociétal (Lévy, 1999) dans la structuration des champs d'analyse relatifs à l'idée qui est faite et donnée du territoire à travers son paysage et « du genre de vie » qui y est assimilé. C'est toute l'étendue du champ culturel dans l'analyse sociale des paysages qui se retrouve dans ces objectifs de recherche et que résumant les mots de Claval (2001): *Les hommes ne sont jamais indifférents au cadre où s'insère leur existence. Les paysages parlent des aspirations de ceux qui les modèlent. Les territoires servent de points d'ancrage aux sentiments d'identité et donnent un sens à la vie des individus et des groupes. La prise en compte de l'expérience des lieux complète les démarches mises au point au cours des phases antérieures de l'évolution de la discipline {géographique}*.

## Résultats préliminaires d'une enquête

Une enquête par questionnaire a été réalisée auprès d'habitants de la Gâtine poitevine et du Haut Saint-Laurent, selon un modèle méthodologique vérifié dans ses grandes lignes (Claval, 2001; Colson *et al.*, 1996; Di Méo, 1998; Méjean *et al.*, 1996). 492 questionnaires d'habitants de Gâtine et 51 questionnaires d'habitants du Haut Saint-Laurent ont été retournés. La méthode d'échantillonnage non probabiliste et aléatoire systématique dans l'espace avait été utilisée (Gumuchian et Marois, 2000), selon la répartition de la population cible.

Le but assigné à cette enquête était d'apporter un éclairage sur les enjeux sociaux que représente le paysage. Il s'agissait ainsi de dévoiler les tensions exercées sur le paysage, les tensions entre groupes d'acteurs, au sens de ces rapports et ce, par le biais d'une mise à jour des discours et pratiques et discours sur les pratiques. Les principales thématiques du questionnaire étaient de trois ordres (Chételat et Ley, 2002): le paysage, l'identité culturelle et le profil de la personne interrogée. Était incluse une suggestion demandant de dessiner une carte mentale du cadre de vie de la personne interrogée, suggestion à laquelle 15 % ont répondu (*cf.* figures 3 et 4 en annexe).

Le premier enseignement important émanant des réponses au questionnaire porte sur la définition du terme paysage. On retrouve les

grandes catégories de définitions du terme : paysage qui fait appel au sensoriel, à l'artistique, au bien-être, au social (par l'harmonie, la diversité), à la permanence (culturelle) et à la sécurité, à la description du cadre de vie, à l'utilitaire et à l'usage, etc. Soit tout le vocable qui réfère aux trois ordres du concept : ceux de nature, d'esthétique et d'humain (de culture et de social) et qui rejoignent ce qui a pu être décrit par Luginbühl (2001) sur la demande sociale de paysage, ou encore par Hervieu et Viard (1996). L'arbre et la verdure sont des termes récurrents dans tous ces types de définitions, aussi bien côté québécois que français et ce, sous plusieurs formes : par le volume et la couleur qu'ils donnent, par la sécurité et la pérennité qu'ils incarnent, par le confort et le bien-être qu'ils procurent.

L'arbre est l'élément patrimonial autour duquel s'établit l'articulation de la comparaison. Il est unanimement reconnu comme ce qui, potentiellement, pourrait faire l'objet d'outil à la valorisation du territoire, tant au niveau du paysage et de l'identité que dans sa fonction économique sous-entendue, les deux parties se recoupent dans les discours.

L'arbre établit ainsi le lien entre paysage et identité : s'il est décor et esthétique, il se rattache aussi à l'histoire locale. Plusieurs types de discours apparaissent :

- l'arbre et la haie sont convoités pour leur rôle environnemental, c'est-à-dire la dimension écologique, ou de nature et qui apparaît surtout chez les « néo-ruraux »,
- il est aussi chargé d'affectivité, notamment chez les agriculteurs ou les « locaux ». Il est considéré comme un héritage du passé. Parfois, il est à ce titre déprécié parce qu'il n'est plus utile comme autrefois. Quoi qu'il en soit, l'arbre et les végétaux sont plébiscités, directement ou par le biais d'autres éléments (la flore de manière générale par exemple).

Cette différenciation des discours s'opère selon les critères sociaux. En effet, la représentation du paysage et l'intégration de l'individu à la culture locale sont largement conditionnées par ces critères de mobilités spatiales et sociales (graphiques 1, 2, 3 et 4). Inversement, l'intégration joue sur les perceptions du paysage.

Les cartes mentales du cadre de vie des personnes interrogées (figures 3 et 4 en annexe) illustrent l'arbre et la haie en tant qu'éléments déterminants dans la façon de penser son lieu de vie. D'après ces dessins, trois raisons majeures sont toujours présentes, quelle que soit la représentation dessinée, comme l'évoque Claval (1997). Ainsi, le paysage permet :

- i)* de se repérer. On nomme les lieux et les éléments de repère : la haie, l'arbre, les champs, etc. Ils structurent l'espace mais aussi la pensée, la façon de voir le monde ;
- ii)* de se reconnaître. Le paysage circonscrit l'espace métrique et

l'espace mental et fabrique le lieu où l'individu se reconnaît et reconnaît la communauté à laquelle il adhère;

*iii*) de s'approprier l'espace de vie. Ici le paysage rejoint à la fois l'affectif et l'utile; utile parce que lié à l'utilisation et à la production (réelle ou symbolique) de l'espace par l'arbre et la haie, notamment, qui tombent dans le domaine du patrimonial.

Quelles interprétations peut-on émettre à partir de ces résultats sur la signification en terme de demande sociale de paysage?

Comme évoqué précédemment, le paysage est au cœur de conflits ou de « discordances » (Chassagne, cité par Méjean *et al.*, 1996) au sein de la sphère d'acteurs du paysage: différents usages, différentes pratiques, différences d'intérêts. Comment à ce titre est-il possible d'esquisser l'idée de développement rural combinant les énergies des différents groupes d'acteurs? Comment aborder la traduction des conflits exprimés sur le paysage à travers la question de l'appropriation de l'espace? Evoquer le paysage en tant que bien privé ou public nous semble être une piste. Nous ne nous arrêterons pas à la définition juridique du bien, privé ou public. Nous ne considérerons pas le bien privé comme une chose que l'on détient par la propriété matérielle, mais comme ce qui structure l'espace de l'individu, l'espace intérieur, comme le montrent les cartes mentales dessinées par les personnes interrogées. Ainsi, l'arbre dans le champ du voisin, s'il est sa propriété, nous est aussi privé parce qu'il structure notre façon de penser le lieu et structure notre espace intérieur. Il s'agit d'un phénomène d'appropriation de l'espace. De même pour le bien public, où l'arbre, la haie ou tout autre élément patrimonial communs à un groupe en un lieu, structurent l'espace et permettent, par la reconnaissance en une forme particulière de structuration, de constituer un bien collectif instituant ainsi le groupe en communauté. L'entretien d'une haie par un organisme public s'effectue certes pour maintenir le territoire en état de « propreté », mais revêt aussi et surtout un caractère social: en entretenant le paysage, on entretient une certaine cohésion du groupe autour de repères identitaires. Lorsque l'on tond le gazon chez soi, on le fait pour des raisons de confort, de propreté, mais aussi par respect à l'égard du voisinage et pour rester en conformité avec une certaine image que l'on a de ce que doit être un jardin. C'est en quelque sorte un conditionnement culturel et social du paysage.

Il ressort entre les deux expériences évoquées que les pratiques, si elles apparaissent sous des formes différenciées, sont attachées à des processus sur le fond qui se recoupent par une préoccupation commune à travers la relation des individus au paysage, à exprimer les problèmes entre acteurs du paysage davantage que ceux liés à la nature en elle-même. Néanmoins, le paysage évoqué côté français n'est pas le même que celui défini côté québécois. La notion est d'autant plus ancrée en France qu'elle recouvre tout le vocable lié à l'histoire des lieux chez les

personnes interrogées. Les choix réglementaires opérés d'un côté ou de l'autre de l'Atlantique en sont l'expression politique, résultat de choix de société et d'idées du rapport des sociétés au paysage et aux territoires ruraux d'une manière plus générale.

## CONCLUSION

Le paysage inspire la permanence, la continuité historique entre les éléments naturels et les hommes dans l'espoir d'atteindre une certaine « harmonie ». Mais s'il s'accorde avec cette permanence, il n'est pas pour autant détaché des réalités sociales.

La crainte la plus dévoilée est celle supposant qu'une société qui n'assume plus sa culture, soit qu'elle ne perdure pas, soit qu'elle ne crée plus (non-renouvellement), voit ce qui forge son identité propre s'effacer. Cette société risquerait de ne plus être en mesure de considérer le paysage, par nature l'émanation de cette singularité identitaire au territoire, comme vecteur à la cohésion communautaire. Les symboles et repères du paysage, comme l'arbre et la haie, ne sont alors plus considérés comme des outils de développement local. On peut assister ainsi à l'exploitation de l'espace dés-approprié pour en faire un produit supportant une activité sans lien avec le milieu dans lequel elle s'inscrit. L'espace n'est plus que le support à un « tourisme hors sol » par exemple, par des complexes touristiques de golf ou autres, où le paysage n'est plus qu'un cadre vidé de l'affectivité et de l'essence culturelle qui étaient siennes entraînant le déclin des activités traditionnelles. Ainsi, dans ce cas, la demande sociale en paysage change et se détache de toute identité culturelle.

L'enjeu consiste dans un contexte de recomposition sociale des milieux ruraux et de recomposition démographique à intégrer les populations aux processus de décisions afin de développer un projet commun qui puisse fédérer les intérêts divers, tant dans la production de paysage que dans son utilisation. L'idée communément entendue est celle d'un retour aux pratiques sages des anciens pour ne pas perturber les équilibres « naturels ». Mais ce serait simplifier le problème de l'exploitation des milieux et oublier les nouvelles données dont nous avons fait mention. Peut-être doit-on mener une autre réflexion basée sur la prise en compte des potentialités d'un territoire, notamment celles relatives à la sphère sociale du paysage, plutôt que de s'obstiner à faire appel au seul déterminisme physique ou écologique. Une voie nouvelle serait de considérer les rapports de l'homme à son environnement passant par l'équilibre des relations au sein des communautés et investissant les valeurs identitaires et culturelles des milieux. Le paysage est profondément social. Il peut être un outil de médiation entre acteurs territoriaux pour un développement rural durable...

## BIBLIOGRAPHIE

- Arlaud S., Périgord M. (1997). *Dynamiques des agricultures et des campagnes dans le monde*, Gap, Géophrys, 248 p.
- Bailly A. (1986). Espace et représentations mentales, *Espaces, jeux et enjeux*, Fayard, pp. 161-170.
- Baud P., Bourgeat S. et Bras C. (1997). *Dictionnaire de géographie*, Paris, Hatier, 510 p.
- Baudry J. (1988). Approches écologiques des paysages, *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, 4.
- Baudry J., Deffontaines J.-P. (1988). Réflexions autour de la notion de déprise agricole, *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, 7-8, pp. 12-14.
- Béringuier P., Dérioz P. et Laques A.-E. (1999). *Les paysages français*, Paris, Armand Colin, 95 p.
- Berque A. (1994). Paysage, milieu, histoire, *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Seyssel, Champ Vallon, pp. 11-29.
- Bertrand G. (1995). Le paysage entre la nature et la société, *La théorie du paysage en France*, Seyssel, Champ Vallon, pp. 88-108.
- Bossuet L. (2001). Le patrimoine rural, un enjeu identitaire et de développement, *Dynamique rurale, environnement et stratégies spatiales*, Montpellier, Université Paul Valéry, pp. 299-306.
- Bouchard A. (1996). Le Haut Saint-Laurent, un paysage aussi naturel que culturel, Montréal, Numéro thématique sur « La Terre », *Liberté*, pp. 29-41.
- Brunet R. (1995). Analyse des paysages et sémiologie : éléments pour un débat, *La théorie du paysage en France (1974-1994)*, Seyssel, Champ Vallon.
- Brunet R., Ferras R. et Thery H. (1993). *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, Paris, Reclus, La Documentation Française.
- Brundtland G.H. (1987). Notre avenir à tous, rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement, Genève, Nations Unies, UNEP 021, 458 p.
- Cadiou N., Luginbühl Y. (1995). Modèles paysagers et représentations du paysage en Normandie-Maine, *Paysage au pluriel, pour une approche ethnologique des paysages*, Paris, Collection Ethnologie de la France, cahier 9, Ed. Maison Sciences de l'Homme, pp. 18-34.
- Cauquelin A. (2000). *L'invention du paysage*, (1<sup>re</sup> édition : 1989), Paris, PUF, 181 p.

- Chételat J., Ley E. (2002). Intégration des représentations sociales dans la gestion du paysage jurassien, *Cybergéo*, 228, <http://193.55.107.45/PAYSENV1/cbetelat/cbetelat02.htm>
- Claval P. (2001). *Epistémologie de la géographie*, Paris, Nathan, 266 p.
- Claval P. (1997). *La géographie culturelle*, Paris, Nathan, 384 p.
- Claval P. (1994). L'analyse des paysages, *Géographie et cultures*, 13, pp. 55-74.
- Claval P. (1992). Géographie et cultures, ou la culture dans tous ses espaces, *Géographie et cultures*, 1, pp. 3-33.
- Colson F., Almandoz I. et Stenger A. (1996). La participation des agriculteurs à l'amélioration du paysage. Résultat d'une enquête auprès d'agriculteurs en Loire-Atlantique, *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, 28.
- Di Méo G. (1998). *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 320 p.
- Domon G. (2004). Paysages du Québec : bilan, enjeux, défis, *Continuité*, printemps 2004, pp. 19-22.
- Domon G. (1999). Mise en valeur des paysages et petites collectivités : enjeux et perspectives, *La ruralité et le développement des petites collectivités*, UQAT, Actes du symposium, Chaire Desjardins en Développement des petites collectivités, pp. 110-116.
- Domon G., Beudet G. et Joly M. (2000). *Evolution du territoire laurentidien. Caractérisation et gestion des paysages*, Montréal, Isabelle Quentin éditeur, 143 p.
- Domon G., Leduc A. (1994). L'écologie du paysage : nouvelle branche de l'écologie ou nouvelle science du paysage? *Méthodes et réalisations de l'écologie du paysage pour l'aménagement du territoire*, Sainte-Foy (Québec), Université Laval, Domon et Falardeau Polysciences Publications Inc., pp. 5-13.
- Donadieu P. (2002). *La société paysagiste*, Arles-Versailles, Actes-Sud/ENSP, 149 p.
- Dugas C. (2000). L'espace rural québécois, in: *Gouvernance et territoires ruraux*, Carrier M. et Côté S. (eds), Sainte-Foy, PUQ, pp. 13-40.
- Farinelli B. (2001). Le repeuplement des communes rurales, nécessité publique et désir individuel, *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, 42.
- Fortin M.-J. (1999). Le paysage comme lieu d'expression de l'identité rurale : le cas de la communauté de Petit-Saguenay, Université du Québec à Chicoutimi, Mémoire de maîtrise, 198 p.
- Gumuchian H., Marois C. (2000). *Initiation à la recherche en géographie. Aménagement, développement territorial, environnement*, Montréal, Paris, Presses de l'Université de Montréal, Anthropos, 425 p.

- Hervieu B., Viard J. (1996). *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*, Marseille, Editions de l'Aube, 160 p.
- Humeau J.-B. (1998). Les distinctions paysagères de la façade Atlantique, *Espace atlantique, émergence et caractères*, Atlas atlantique permanent—Espace atlantique français, <http://www.atlas-atlantique.org/SOMART/Somart.htm>.
- Ilbery B. (1999). *The Geography of Rural Change*, Harlow, (UK), Longman, 267 p.
- Jean Y. (1997a). Analyse comparative des deux modèles explicatifs des évolutions des espaces ruraux français, *Annales de Géographie*, 598, pp. 631-646.
- Jean B. (1997b). *Territoires d'avenir, pour une sociologie de la ruralité*, Ste-Foy, Presses de l'Université du Québec, pp. 150-204.
- Jean B. (1996). *La ruralité face au défi démographique*, Québec, Éditions Trois-Pistoles.
- Jean B. (1994). Les défis d'une ruralité québécoise moderne, *L'action nationale*, 84 (9), pp. 1260-1279.
- Jean B. (1991). *La ruralité québécoise contemporaine: principaux éléments de spécificité et de différenciations*, Le Québec rural dans tous ses états, B. Vachon, Boréal, pp. 81-105.
- Jollivet M., Eizner N. (dir.) (1996). *L'Europe et ses campagnes*, Paris, Presses de Sciences Po, 399 p.
- Jorgensen A., Hitchmough J. and Calvert T. (2002). Woodland spaces and edges: their impact on perception of safety and preference, *Landscape and Urban Planning*, 60, pp. 135-150.
- Kaltenborn B.P., Bjerke T. (2001). Association between environmental value orientations and landscapes preferences, *Landscape and Urban Planning*, 884, pp. 1-11.
- Kayser B. (dir.) (1993). *Naissance de nouvelles campagnes*, Marseille, DATAR, Editions de l'aube, 174 p.
- Kayser B. (1990). *La renaissance rurale. Sociologie des campagnes du monde occidental*, Paris, Armand Colin, 316 p.
- Kristensen S.P. (1999). Agricultural land use and landscape changes in Rostrup, Denmark: processes of intensification and extensification, *Landscape and Urban Planning*, 46, pp. 117-123.
- Lévy J. (1999). *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin, 400 p.
- Luginbühl Y. (2001). *La demande sociale de paysage*, rapport au Conseil national des paysages.

- Luginbühl Y. (1991). Le paysage rural. La couleur de l'agricole, la saveur de l'agricole, mais que reste-t-il de l'agricole ?, *Études rurales*, 121, 122, 123, 124.  
site : <http://etudesrurales.revues.org/document1127.html>
- Mazoyer M., Roudart L. (2002). *Histoire des agricultures du monde, du néolithique à la crise contemporaine*, Paris, Editions du Seuil, 705 p. + annexes.
- Méjean P., Vignon B. et Benoît M. (1996). Etude des critères d'appréciation des acteurs du paysage dans trois espaces agricoles lorrains, *L'Espace Géographique*, 3.
- Ministère de l'Environnement, France. (1999). *Grand prix du paysage*, <http://www.environnement.gouv.fr/telch/dp-prixpays.rtf>
- Montpetit C., Poullaouec-Gonidec P. et Saumier G. (2002). Paysage et cadre de vie au Québec : réflexion sur une demande sociale émergente et plurielle, *Cahiers de Géographie du Québec*, vol. 46 (126), pp. 165-182.
- Nohl W. (2001). Sustainable landscape use and aesthetic perception preliminary reflections on future landscape aesthetics, *Landscape and Urban Planning*, 54, pp. 223-237.
- Palka J.E. (1995). Coming to grips with the concept of landscape, *Landscape Journal*, vol. 14(1), Madison, Un. Wisconsin, pp. 63-73.
- Paquette S., Domon G. (2001). Trends in rural landscape development and sociodemographic recomposition in Southern Quebec (Canada), *Landscape and Urban Planning*, 55, pp. 215-238.
- Paquette S., Domon G. (1999). Agricultural trajectories (1961-1991), Resulting agricultural profiles and current sociodemographic profiles of rural communities in Southern Quebec (Canada): a typological outline, *Journal of Rural Studies*, vol. 15 (3), pp. 279-295.
- Paulet J.-P. (2002). *Les représentations mentales en géographie*, Paris, Anthropos, 152 p.
- Pitte J.-R. (1983). *Histoire du paysage français*, Paris, Tallandier, 2 vol., 212 p. et 186 p.
- Rialland C. (1991). Analyse géographique de l'installation en agriculture en Pays de Loire et au Québec, Université de Nantes, Thèse de doctorat.
- Roger A. (1994). Histoire d'une passion théorique ou comment on devient un Raboliot du Paysage, *Cinq propositions pour une théorie du paysage*, Seyssel, Champ Vallon.
- Rougerie G., Beroutchachvili N. (1991). *Géosystèmes et paysages. Bilan et méthodes*, Paris, Armand Colin, « coll. U », 302 p.

- Ryan R.L. (2002). Preserving rural character in New England: local residents' perceptions of alternative residential development, *Landscape and Urban Planning*, 61, pp. 19-35.
- Sautter G. (1991). Paysagisme, *Etudes rurales*, 121, 122, 123, 124.
- Textes de lois: Site de Légifrance, <http://www.legifrance.gouv.fr/>
- Trakolis D. (2001). Perceptions, preferences, and reactions of local inhabitants in Vikos-Aoos National Park, Greece, *Environmental Management*, vol. 28, pp. 665-676, Springer Verlag New York Inc.
- Trépanier M.-O., Domon G., Beaudet G., Poullaouec-Gonidec P., Paquette S. et Gervais B. (2003). *Concept et opérationnalisation du paysage (vol. II), Fondements d'un cadre opératoire pour le Québec*, Rapport déposé au ministère de la Culture et des Communications et à Hydro-Québec, Chaire en Paysage et Environnement, Université de Montréal.
- Veyret Y. (1999). *Géo-environnement*, Saint-Just-la-Pendue, SEDES, 159 p.

ANNEXES

Figure 1. Situation et communes de la Gâtine poitevine (France)

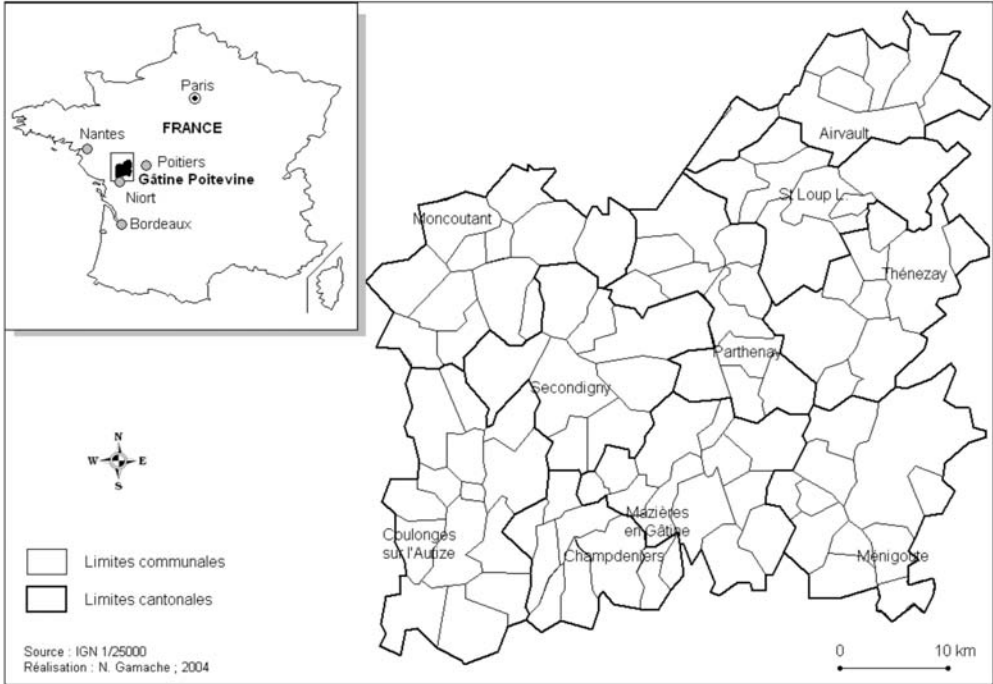
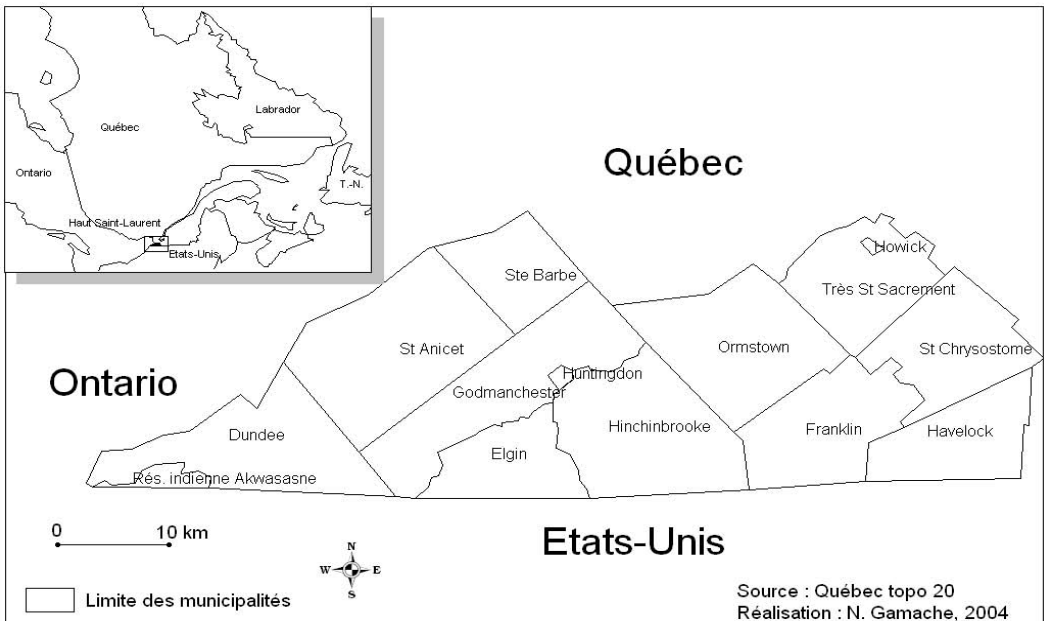


Figure 2. Situation et municipalités du Haut Saint-Laurent (Québec)



Quelques exemples de dessins « cartes mentales » d'habitants de Gâtine et du Haut Saint-Laurent

Figure 3. Dessin de village d'une employée d'Ardin, Gâtine poitevine (France)



Figure 4. Dessin d'un habitant de Godmanchester, Haut Saint-Laurent (Québec)

